



## Comment prévenir ?

- S'habiliter à reconnaître les signes de harcèlement, de discrimination ou de violence.
- Briser la loi du silence.
- Intervenir rapidement : tolérance ZÉRO.
- Se familiariser avec le Cadre de référence du diocèse de Nicolet visant à contrer le harcèlement, la discrimination et la violence.  
[www.diocesenicolet.qc.ca/protection-des-personnes](http://www.diocesenicolet.qc.ca/protection-des-personnes)

## Comment réagir ?

**Vous subissez des comportements inacceptables? Vous en êtes témoin?**

### 1<sup>re</sup> étape

Si cela est possible, signifier à la personne présumée responsable que sa conduite est indésirable et inacceptable.

### 2<sup>e</sup> étape

Si la situation persiste, aviser le supérieur ou la supérieure au sein de l'organisation.

### 3<sup>e</sup> étape

Si la situation le demande, contacter le comité de traitement des plaintes.



## Besoin d'aide ?

Obtenez le soutien du comité diocésain de traitement des plaintes pour toute situation qui concerne le harcèlement, la discrimination ou la violence dans le diocèse de Nicolet.

**CONFIDENTIALITÉ  
ASSURÉE**

**AUCUN RISQUE DE  
REPRÉSAILLES**

**TRAITEMENT RAPIDE  
DES PLAINTES**

Pour toute demande d'aide,  
communiquez avec

**LE COMITÉ DE TRAITEMENT  
DES PLAINTES**

819 293-4696, poste 2242  
[protection@diocesenicolet.qc.ca](mailto:protection@diocesenicolet.qc.ca)

Par la poste :  
Att. : Comité de traitement des plaintes  
49, rue de Mgr-Brunault  
Nicolet (Québec) J3T 1X7

Graphisme : Yvan Ouellet (Crayonart)

# TOLÉRANCE

**ZÉRO harcèlement  
ZÉRO discrimination  
ZÉRO violence**



**AUCUNE FORME DE VIOLENCE**

Physique  
Sexuelle  
Psychologique  
Spirituelle

**NE DOIT ÊTRE TOLÉRÉE**





## Qu'est-ce que c'est?



Le **HARCÈLEMENT** s'exprime par des paroles ou des gestes généralement répétés envers une personne, de façon à porter atteinte à sa dignité, à son intégrité physique ou psychologique, ou à compromettre un de ses droits. Le harcèlement sexuel est compris dans cette définition.



La **DISCRIMINATION** correspond à toute parole adressée ou tout geste accompli dans le but d'intimider, d'humilier, de discréditer ou d'isoler un individu par rapport à son groupe.



La **VIOLENCE** consiste en un contrôle qui peut se manifester par un abus de pouvoir physique, sexuel, psychologique ou spirituel. Elle peut aussi s'exprimer par un abus d'autorité ou de contrôle nuisant au rendement au travail.

## À quoi ça ressemble?

- Blagues ou remarques irrespectueuses
- Médisance ou rumeur portant atteinte à la réputation
- Insultes ou intimidation
- Cyberintimidation (sextos, attaques dans les médias sociaux)
- Menaces ou chantage
- Touchers, caresses, regards insistants
- Avances ou allusions de nature sexuelle
- Dévalorisation du travail en public
- Exigences ou contrôle disproportionnés
- Refus persistant de communiquer
- Mise à l'écart d'une personne

## Qu'est-ce que cela entraîne?

### Pour la personne qui subit ces paroles ou gestes :

- Perte d'intérêt au travail
- Isolement
- Tristesse, dépression, épuisement
- Perte de confiance
- Diminution de l'estime de soi
- Problèmes de santé
- Stress indu



### Pour l'organisation concernée :

- Absentéisme
- Rotation du personnel
- Dégradation du climat interne

**Dans le diocèse de Nicolet, nous voulons offrir à toute personne un environnement de travail sain et des services pastoraux exercés avec respect, dans un climat non violent et sécuritaire. Ensemble, à l'aide des moyens proposés dans cette brochure, nous pouvons prévenir le harcèlement, la discrimination et la violence et faire en sorte que cesse tout comportement répréhensible.**